



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPTIMUM franchit une nouvelle porte : Cyril JOLLIVET aux commandes pour une expansion ambitieuse

Arcéane, spécialiste de la transmission et reprise d'entreprises, a accompagné l'opération de rachat du leader français de portes de placard.

Cyril JOLLIVET, entrepreneur et manager expérimenté, a fait l'acquisition le 30 octobre 2024 d'OPTIMUM, dont le siège est à Agen. L'entreprise créée en 1980, pionnière des portes coulissantes de placard en France, compte aujourd'hui plus de 180 salariés avec un chiffre d'affaires de 50 M€. Arcéane a été la cheville ouvrière de cette opération de cession.

La société OPTIMUM

L'entreprise conçoit et fabrique une gamme de produits diversifiée de plus de **900 références**, allant de produits standards au sur-mesure, et distribués en GSB, magasins de négoce de matériaux et vente en ligne (**Leroy Merlin, Castorama, Point P, La Plateforme du Bâtiment, Cdiscount, BricoPrivé.com**, etc). L'entreprise a entamé une démarche engagée avec des objectifs 2030 sur les 3 dimensions **E.S.G**

L'Acquéreur

Cyril JOLLIVET, fort d'une **expérience entrepreneuriale complète de plus de 12 ans** avec **2 reprises réussies**, porte une vision stratégique et industrielle forte. Il s'est porté acquéreur d'OPTIMUM avec le projet d'en accélérer le développement en s'appuyant sur les atouts de la société : **outil de production, expertise des équipes, production en flux tendus et logistique**. Il poursuivra activement les **efforts commerciaux** pour une **diversification des produits et de la base Clients**

L'Opération

Le choix d'une transmission à un entrepreneur expérimenté et indépendant a été déterminant. Cyril JOLLIVET a acquis, via sa holding familiale 100% de OPTINEO, détentrice d'OPTIMUM, précédemment détenu par des fonds d'investissement, dont IXO Private Equity, et des managers. Il pourra compter sur le soutien de l'équipe de direction en place, notamment de son président, Jean-Luc GUERY.

Chiffres-clés

Secteur d'activité : Industrie

Sous-secteur : Menuiserie intérieure

CA : 50 M€

Effectifs : 180

Région : Lot-et-Garonne, Nouvelle-Aquitaine

Conseils Acquéreur

Cabinet M&A : **ARCEANE** – Céline VALENTIN, Laurent CHECA

Conseil juridique : **MISSIO AVOCATS** – Manuel BELLIER

Audits : **COFIGEX** - Frédéric DURAND, Arnaud DELACHAUX, **FIDAL**- Bénédicte TOUPET, Audrey FRECHET

Conseils Cédants

Conseil M&A : **TRANSLINK CF FRANCE** – Jacques-Henri RIEME, David DHOUAHRIA, Arnaud FERRUS

Conseil juridique : **ALTAÏR AVOCATS** – Pierre GRAMAGE, Jeanne MUCCHIELLI

À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions-acquisitions, dédiée aux PME, composée de plus de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif.

Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs.

Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.

